



# AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATAPÉDIA  
RÈGLEMENT N° 2020-02, MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 2019-09 -  
DÉCRÉTANT LES RÉPARTITIONS, TARIFICATIONS ET TAUX DE  
TAXES RELATIFS AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MRC DE  
LA MATAPÉDIA ET DES TNO POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité régionale de comté que :

Lors de sa séance ordinaire tenue le 13 mai 2020, le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté le règlement numéro 2020-02 modifiant le règlement numéro 2019-09 décrétant les répartitions, tarifications, taux de taxes relatifs aux prévisions budgétaires de la MRC de la Matapédia et des TNO pour l'exercice financier 2020.

Ledit règlement a pour objets :

- De reporter le paiement des comptes de taxes sur les TNO de la MRC de La Matapédia et ;
- D'établir que le taux d'intérêt de tous les comptes passés dus à la MRC de La Matapédia est fixé par résolution du conseil ou du comité administratif.

Toute personne désireuse de consulter ledit projet de règlement peut le faire en se rendant au bureau de la MRC de La Matapédia, au 420, Route 132 Ouest à Amqui, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ou en consultant le site Internet de la MRC au [www.mrcmatapedia.qc.ca](http://www.mrcmatapedia.qc.ca).

Donné à Amqui, ce 15 mai 2020.

---

Joël Tremblay, secrétaire adjoint